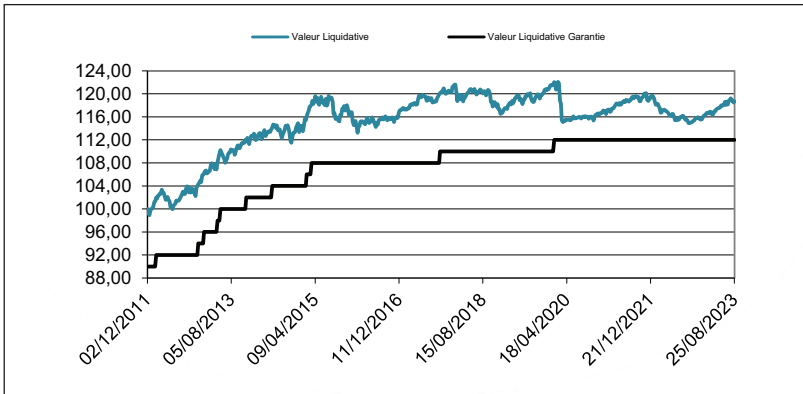


Valeur liquidative :	118,6874 €
Au :	25/08/2023
Actif net :	270 791 399,24 €
Date d'échéance :	04/04/2031

PERFORMANCES



(Période glissante)*	YTD**	3 mois*	6 mois*	1 an*	3 ans*	5 ans*	10 ans*
OPC	2,70%	0,58%	1,80%	2,57%	2,20%	-1,46%	7,73%

	2022	2021	2020	2019	2018
OPC	-3,48%	2,68%	-4,08%	4,25%	-3,07%

Performances nettes de frais

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Volatilités historiques (base hebdo.)

(Période glissante)*	1 an	3 ans	5 ans
OPC	1,55%	1,84%	2,65%

*Depuis la date de la dernière VL

Source SIX

**YTD : performance depuis la dernière VL de l'année n-1

PRINCIPALES LIGNES DU PORTEFEUILLE

Actif risqué

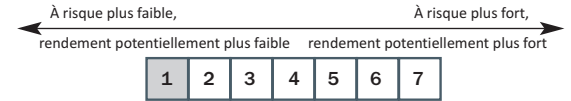
CM-AM EURO EQUITIES	4,50%
CM-AM INDICIEL AMERIQUE 500	4,14%
CM-AM FRANCE	2,69%
CM-AM INDICIEL JAPON 225	2,17%
CM-AM EUROPE VALUE	1,81%
CM-AM EUROPE GROWTH	1,79%
CM-AM ENTREPRENEURS EUROPE	0,89%

Actif non risqué

CM-AM CASH ISR	41,02%
UNION +	40,61%
LIQUIDITÉS	0,18%

CARACTÉRISTIQUES

Profil de risque et de rendement



Orientation de gestion

L'objectif de gestion du FCPE est, pour les salariés, quelle que soit la date de souscription ou de rachat de leurs parts :

– d'offrir une participation partielle à l'évolution de deux catégories d'actifs, risqués et non risqués, grâce à une gestion dynamique et quotidienne d'un panier d'OPCVM exposés en actions ou en instruments de taux, et dont l'allocation est gérée activement.

– d'assurer une protection partielle du capital à chaque valeur liquidative, hors commission de souscription. Protection partielle du capital : Le garant s'engage à une protection partielle du capital à chaque valeur liquidative. Au départ, pour une valeur liquidative initiale de 100 euros, la protection sera à hauteur de 90 euros par part. Garantie de performance : Chaque fois que la valeur liquidative franchira un palier de 2 euros (niveaux de 102 €, 104 €, 106 €, etc.), le plancher de garantie sera relevé de 2 euros (respectivement 92 €, 94 €, 96 €, etc.). Période de protection : période allant de la valeur liquidative établie le vendredi 01/04/2011 à celle du vendredi 04/04/2031 incluse.

Caractéristiques de l'OPC

Code FCPE :	1816
Code AMF :	990000106609
Catégorie :	Fonds à coussin
Durée minimum de placement conseillée :	supérieure à 5 ans
Nourricier :	non
FCPE à compartiment :	oui
Valorisation :	Hebdomadaire Vendredi
Gérant(s) :	DEVANT Nicolas PATARD Pierre-Alain
Société de gestion :	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT 4, rue Gaillon - 75002 Paris
Site internet :	www.creditmutuel-am.eu
Dépositaire :	BFCM 34, rue du Wacken 67913 Strasbourg Cedex 9

Date de création de l'OPC : 02/12/2011

Souscriptions/rachats

Modalités de souscription et de rachat :

Pour plus d'information, se reporter au Document d'Information Clé pour l'investisseur (DICI) et/ou au règlement de l'OPC.

Commissions de souscription : 0,50% maximum

Commissions de rachat : néant

Frais de gestion

Frais courants du dernier exercice : 0,24%

COMMENTAIRE DE GESTION

Le fonds CM-AM Perspective Certitude respecte sa stratégie d'investissement et s'expose en actifs risqués le 25 août 2023 à un niveau de 18,01%.

La valeur liquidative ayant atteint le 17 janvier 2020 un niveau de 122,0701, la valeur liquidative minimale garantie est désormais de 112.

ANALYSE DU PORTEFEUILLE

Ratio rendement/risque sur un an glissant* : 1,66%
 Ratio rendement/risque sur 5 ans glissants* : -0,55%
 Ratio de Sharpe** : -
 Perte maximum : -

Nombre de lignes dans le portefeuille :

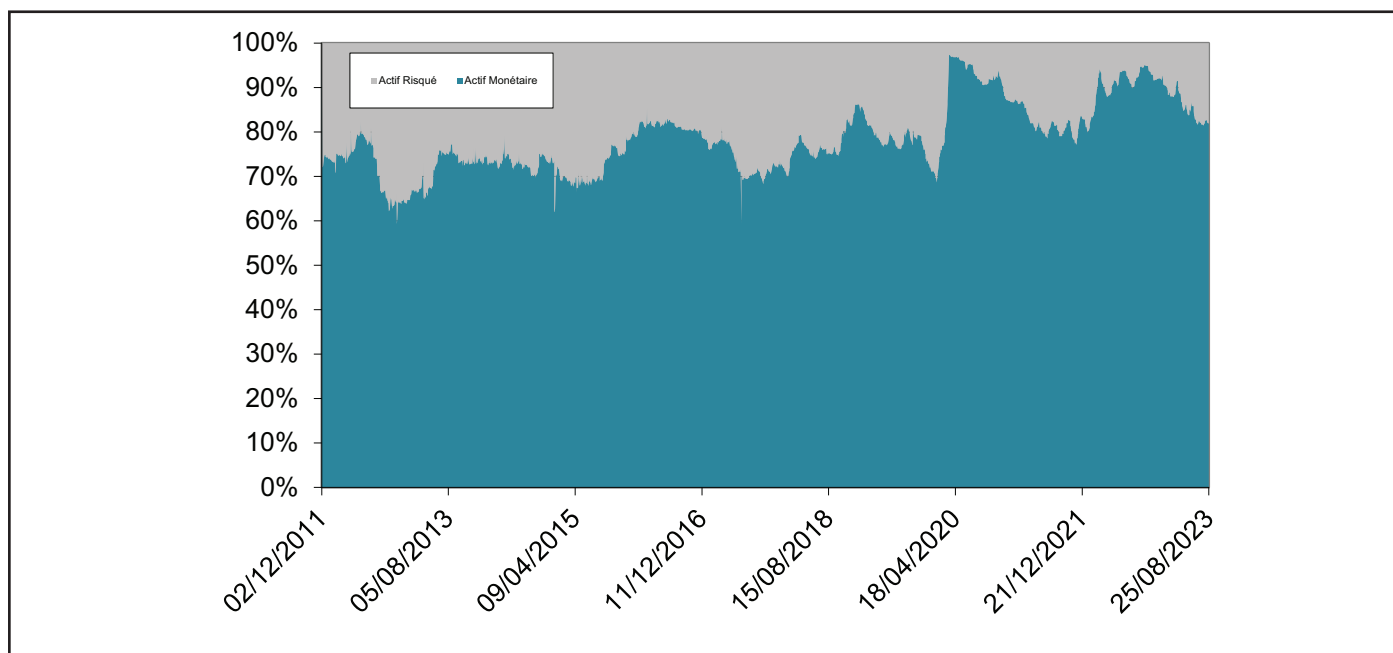
9

*Depuis la date de la dernière VL

Source SIX

**Taux de placement de référence : Eonia capitalisé

Évolution de l'allocation



Cet OPCVM promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Sustainable Finance Disclosure » (SFDR).

Les DIC (Document d'Information Clé), les process de gestion et les prospectus sont disponibles sur le site internet. (www.creditmutuel-am.eu). Le DIC doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription.

Avertissement : Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucune façon un conseil en investissement et leur consultation est effectuée sous votre entière responsabilité. Investir dans un OPC peut présenter des risques, l'investisseur peut ne pas récupérer les sommes investies. Si vous souhaitez investir, un conseiller financier pourra vous aider à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec vos objectifs, votre connaissance et votre expérience des marchés financiers, votre patrimoine et votre sensibilité au risque et vous présentera également les risques potentiels. Cet OPC ne peut être offert, vendu, commercialisé ou transféré aux Etats-Unis (y compris ses territoires en possessions), ni bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person. Toute reproduction ou utilisation de ce document est formellement interdite sauf autorisation expresse de Crédit Mutuel Asset Management.

